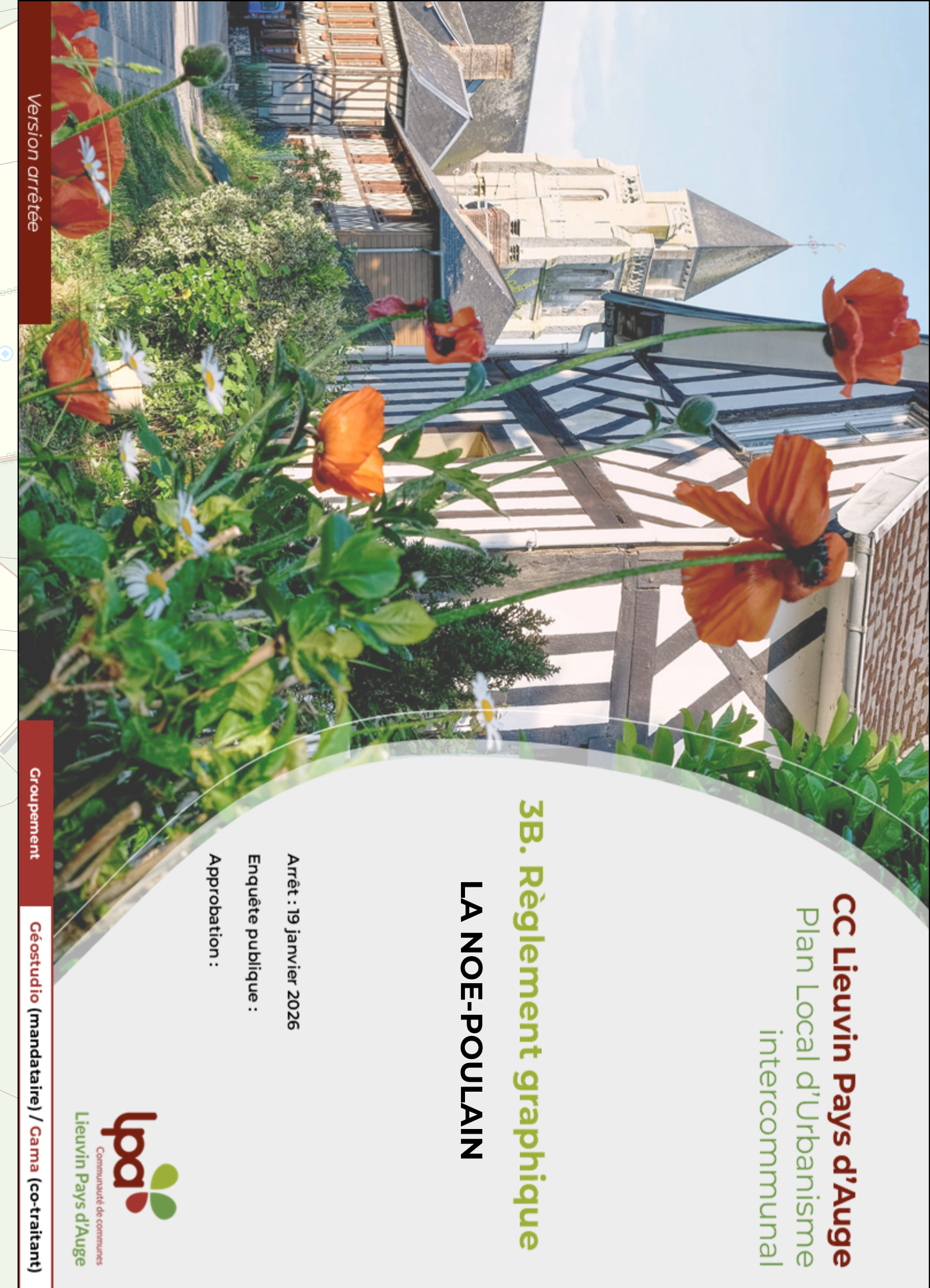




CC Lieuvain Pays d'Auge
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Arrêt : 19 janvier 2026
Enquête publique :
Approbation :



- Bâti
- Limite parcellaire
- Limite communale

Ua : zone urbaine à caractère ancien avec une certaine mixité fonctionnelle (habitat, commerces, services, équipements)
 Ub : zone urbaine résidentielle à implantation mixte (en limite ou en retrait)
 Uh : zone urbaine de faible densité à dominante résidentielle
 A : zone agricole
 N : zone naturelle
 Np : zone naturelle protégée pour ses propriétés paysagères et écologiques

- Mare (L.151-23 CU)
- Eléments du patrimoine bâti (L.151-19 CU)
- Eléments du patrimoine naturel et paysager (L.151-23 CU)
- Eléments du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- Espace Boisé Classé (L.113-1 CU)
- Bâtiment pouvant changer de destination (L.151-11, 2° CU)
- Zone humide

Le territoire de Lieuvin Pays d'Auge est concerné par la présence de cavités souterraines et marnières. Nous vous invitons à consulter le site de la Préfecture de l'Eure qui recense la connaissance actuelle en matière de cavités souterraines : <https://www.eure.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Risques-naturels/Marnieres/Javites-souterraines/Atlas-des-Cavites-Souterraines-de-l-Eure>